

Montréal, le 6 octobre 2023

## Objet : Vaccination

**Foyers concernés :** 276-301-302-303-310-311-312-313-370-371-380-736-800-810-820-840 et les classes d'accueil

Chers parents,

En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les élèves peuvent recevoir gratuitement les vaccins suivants : le vaccin contre la diphtérie et le tétanos, le vaccin contre le méningocoque et le vaccin contre les virus du papillome humain (VPH).

### Le consentement à la vaccination

Au Québec, l'âge légal pour le consentement à la vaccination et aux autres soins est de 14 ans. Votre enfant de 14 ans ou plus peut donner seul son accord pour la vaccination offerte à l'école.

Votre enfant a déjà reçu l'information sur la vaccination en classe. Il a avec lui le formulaire de consentement.

### La vaccination à l'école pour les élèves de 3<sup>e</sup> année du secondaire

La vaccination à l'école Jeanne-Mance aura lieu le **16-17-18 octobre 2023**.

Une deuxième séance de vaccination aura lieu au printemps, la date est à venir.

### Le jour de la vaccination :

- Votre enfant doit apporter son carnet de vaccination (si disponible) et son formulaire de consentement. Il n'aura pas besoin d'avoir sa carte d'assurance maladie.
- Si possible, il doit avoir un chandail à manche courte.

### Le vaccin est la meilleure solution pour protéger votre enfant contre la diphtérie et le tétanos, le méningocoque et les virus du papillome humain (VPH).

- **Le vaccin contre la diphtérie et le tétanos** protège à la fois contre la diphtérie et le tétanos. Ces maladies sont causées par des bactéries avec de graves complications. C'est pourquoi on doit vacciner les enfants à plusieurs reprises pour bien les protéger.
- **Le vaccin contre l'infection à méningocoque.** Le méningocoque est une bactérie qui peut causer des infections graves, comme une méningite ou une infection du sang (septicémie). On vaccine les enfants gratuitement contre le méningocoque dès l'âge d'un an. Les adolescents et les adolescentes sont plus à risque de méningite. C'est pourquoi on recommande une autre dose de vaccin en 3<sup>e</sup> année du secondaire.

- **Le vaccin contre les VPH.** Les VPH sont des virus qui peuvent causer les condylomes (verrues sur les parties intimes) ou certains cancers (col de l'utérus, vagin, vulve, pénis, anus et gorge). Votre enfant a probablement reçu 2 doses du vaccin contre les VPH en 4<sup>e</sup> année du primaire. Si ce n'est pas le cas, il pourra les recevoir en 3<sup>e</sup> année du secondaire.

**Tous les vaccins recommandés sont gratuits, sécuritaires et efficaces.**

Il n'y a aucun risque à recevoir plusieurs vaccins en même temps lors d'une même séance de vaccination. Pour une bonne protection, il faut recevoir toutes les doses de vaccin nécessaires. Pour plus d'informations sur la vaccination à l'école, consultez [Quebec.ca](http://Quebec.ca).

**Calendrier régulier de vaccination**

Le jour de la vaccination, l'infirmière ou l'infirmier consulte le registre vaccinal du Québec et le carnet de vaccination de votre enfant. Elle ou il vérifie si sa vaccination est à jour pour : *la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, les infections à méningocoque, la varicelle, l'hépatite A, l'hépatite B et les infections à VPH.*

- Si la vaccination de votre enfant n'est pas à jour, il peut accepter de recevoir les vaccins manquants à l'école.

**Réactions possibles après la vaccination**

Des réactions peuvent apparaître après la vaccination. Elles ne sont pas graves et ne durent pas longtemps. Votre enfant recevra des informations sur ces réactions et des conseils pour les soulager.

Merci pour votre collaboration.

Maria Trépanier  
Infirmière Clinicienne  
Équipe Santé Jeunesse  
Programme Continuum Périnatalité, Famille-Enfance-Jeunesse  
CIUSSS Centre-Sud-de-L'île-de-Montréal

514-596-5815 poste 3212  
maria.trepanier.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca